PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE GRAND PARIS GRAND EST

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

4.2.2.7

PLAN DES PRESCRIPTIONS GRAPHIQUES ENVIRONNEMENTALES

LIVRY-GARGAN

Version pour approbation en Conseil de Territoire du 17 décembre 2024

Protection et mise en valeur des ressources naturelles

- Secteur autorisant l'exploitation souterraine du gypse sous réserve de l'usage des seules méthodes d'extraction en sous-sol dites de cavage excluant l'exploitation dite à ciel ouvert

Protection du cadre naturel et paysager

- Espace boisé classé
- Espace vert paysager et écologique
- Cœur d'îlot
- Alignement d'arbres
- Arbre ou groupe d'arbres remarquables
- Zone humide au titre de l'article L. 211-1 du code de l'environnement
- Autres milieux aquatiques et humides
- Secteur d'attention écologique

0 150 300 m

Source : Grand Paris Grand Est, novembre 2024

Fond de plan : BD TOPO (IGN, octobre 2018), Cadastre (DGFiP, 2024)

Date de réalisation : 29.11.2024

Grand Paris Grand Est
11, boulevard du Mont d'Est
Immeuble ''Jupiter ''
93360 Noisy-le-Grand
Tél : 01 41 70 39 10
grandparisgrandest.fr

Sevran
Vaujours
Coubron
Aulnay-sous-Bois
Clichy-sous-Bois
Montfermeil
Les Pavillons-sous-Bois
Le Raincy